

Image not found or type unknown



Problème assurance scooteur

Par **Dimitri793**, le **01/06/2010 à 11:16**

Bonjour,rrnrnJ'ai mon scooteur qui et accidenté par un autre que moi mais celui si et majeur donc on na dit que c'était moi qui a eu l'accident . Pour que sa soi plus facile pour l'assurance . Mais le scooteur va être mis épav Donc moi je vais demandez La différence au mec Pour en racheté un neuf (il avait moin d'un an)rrnrnSi il ne veut pas renboursé qu'est ce que je peut faire en sachant que je suis mineur et que lui et majeur et qu'il ma un peu forcé pour dire que c'étais moi qui conduisait ? rnrnMerci d'avance et désolé pour les fautes